



## **Contribution Yvelines-Environnement et SAVE dans le cadre des Assises de la Mobilité 2017**



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.

### **Indispensable transparence dans les investissements transports en région parisienne**

**Pour un suivi continu des prévisions pluriannuelles vis-à-vis des  
dépenses annuelles dans les programmes  
d'investissement des transports.**

Les communications récentes ont annoncé qu' : « une loi d'orientation sera présentée au premier semestre 2018. Elle comportera, précise la ministre *« une vision à moyen terme des infrastructures et une programmation, année par année, des projets et des financements de l'Etat sur une période de cinq ans »*. Un comité d'orientation pérenne devra assurer le suivi, pour que les bonnes idées des Assises ne se perdent pas en route ».

Nous constatons à ce jour une grande difficulté (impossibilité) à connaître projet par projet (ligne par ligne) les prévisions d'investissements et les réalisations annuelles de la Société du Grand Paris, mais aussi de la RATP et de la SNCF (sur les lignes de métro, les trams et les trains).

Les documents financiers présentés par le SGP ne permettent pas de situer en termes financiers, ligne par ligne, les prévisions pluriannuelles d'investissement. On ne trouve pas ensuite la correspondance dans les rapports annuels successifs des acteurs (SGP, SNCF, RATP) les dépenses effectives, comparées à la prévision de l'année passée, ceci toujours ligne à ligne.

Lors de la finalisation de la mise en place de la SGP en 2013 les échanges furent rudes entre STIF, SNCF et SGP pour cadrer les dépenses prévues vers les nouvelles lignes, avec les dépenses prévues pour améliorer le réseau existant (Transilien et RATP). Les rapports actuels de la SGP n'apportent pas une vision claire sur les prévisions budgétaires annuelles pas plus que sur les débuts de mise en place simultanée depuis 2014 de ces deux volets du projet d'évolution des transports urbains en région parisienne (SGP d'un côté, SNCF/RATP de l'autre).

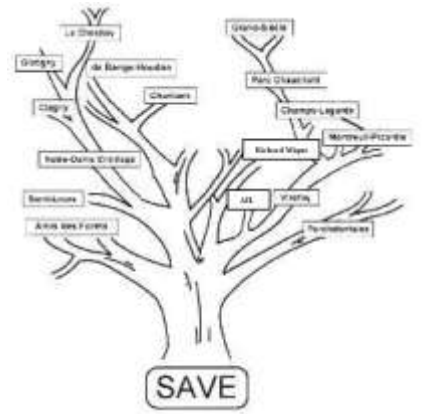
20, rue Mansart  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 54 75 80  
Fax. : 01 39 54 61 66  
[yvelines.environnement@orange.fr](mailto:yvelines.environnement@orange.fr)

N° Siret 400 047 882 00016  
Code APE : 9104Z

**SAVE - SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS**  
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS  
Association agréée  
2 bis Place de Touraine  
78000 VERSAILLES  
<https://www.save1.fr/>



\*\*\*\*\* Demande des Associations \*\*\*\*\*



**Rendre compréhensives à tous les citoyens les prévisions et le suivi des réalisations sur les 5 ans à venir.** Il est nécessaire que la loi prochaine fixe pour l'ensemble des investisseurs en région parisienne, les modalités conjointes de communications assurant la transparence de diffusion des publications sur :

\* Prévisions sur 5 ans des investissements prévus ligne par ligne :

= Chaque ligne RATP à prolonger et chaque ligne nouvelle (15 à 18)

= Chaque ligne Transilien et chaque ligne de Tram

\* Les clôtures annuelles des comptes SGP, RATP, SNCF doivent permettre une lecture simultanée des investissements avec indication de la qualité de couverture de l'engagé, réalisés par rapport au prévisionnel de l'année antérieure (finance et avancement technique). En complément, une actualisation des prévisions des années suivantes sera présentée (au moins les 5 années suivantes).

Ces publications annuelles devraient permettre de suivre les réalisations comparées aux prévisions, tout en explicitant les éventuels glissements de dates ou ajustements d'investissements.

Christine-Françoise Jeanneret  
Présidente d'Yvelines Environnement

Claude Ducarouge  
Président de SAVE

Le 10 novembre 2017

Page 2 / 2